

DEPARTEMENT MARNE  
ARRONDISSEMENT EPERNAY  
CANTON ESTERNAY  
**Commune de COURGIVAUX**

Extrait du registre des délibérations du conseil  
municipal de COURGIVAUX (51310)  
Par suite d'une convocation en date du 19 octobre 2021  
les membres composant le conseil municipal se  
sont réunis en mairie le 23 octobre 2021 à 10h00  
sous la présidence de Sylvie LEFRANC, Maire

**En exercice : 9**  
**Présents : 8**  
**Votants : 9**

**Présents** : LEFRANC Sylvie, BONNART Alain, COCHET Pascal,  
BULAND Dominique, GOUJAT Sébastien, MALLET Vanessa ;  
NAROZNY Emmanuel TEMPLIER Arnaud

**Absent excusé** : HETIER Xavier (pouvoir M. COCHET)

**Secrétaire de séance** : BONNARD Alain.

## Séance du 23 octobre 2021

Délibération : N° 2021-10-027

### Nomination d'un délégué suppléant au SMIS suite à la démission de Monsieur FORLINI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29 et  
L.5211-17,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner les délégués chargés de  
représenter la Commune au sein du Syndicat Mixte Intercommunal Scolaire de Sézanne,

Considérant la démission de Monsieur FORLINI au poste de délégué suppléant, Madame le  
Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un nouveau délégué suppléant.

Après le scrutin, a été proclamée élue

Comme déléguée suppléante car ayant obtenu la majorité absolue : Mme MALLET Vanessa

Les délégués au SMIS comme suit :

Titulaire : Monsieur BONNART Alain

Suppléante : Madame MALLET Vanessa

Ampliation au SMIS

Extrait certifié conforme au registre des délibérations  
Fait à Courgivaux le 23 octobre 2021

**Certifié exécutoire compte tenu de  
la transmission en Sous-  
préfecture Epernay le 28 octobre 2021  
et de la publication, le  
Fait le 28 octobre 2021  
Le Maire,**

Madame le Maire,  
Sylvie LEFRANC

